

École Normale Supérieure Paris-Saclay

Bureau des Élèves



Bilan moral

L'odyssée au-delà de l'Olympe

Dio[list]os

Exercice 2025–2026

25 Février 2026

Table des matières

1	Introduction	2
2	Remerciements	2
3	Organisation de l'Amicale	3
3.1	La présidence	3
3.2	Les pôles	3
3.3	Le bureau de l'amicale	4
4	Lutte contre les VSS	4
5	Modifications des différents textes	7
6	Événement du mandat	8
6.1	Guide du routard et admissibles	8
6.2	L'intégration	8
6.3	Le logement	9
6.4	Les soirées inter école	9
6.5	Le WEI	9
6.6	Les HK	10
6.7	Les colocations	10
6.8	Le [POT]le event	11
6.9	Les permis bouffe	11
6.10	Les Ptit's Dej	11
6.11	L'assemblée générale extraordinaire	12
6.12	Les campagnes BDE	12
7	Relation avec les différents acteurs	12
7.1	Avec les clubs BDE	12
7.2	Problèmes internes	13
7.3	Avec l'administration de l'ENS	13
7.4	Avec les associations de l'ENS	14
8	Relation avec les différents partenaires	14
8.1	Darbonne et Kronembourg	14
8.2	La MAIF	15
8.3	La société générale	15
8.4	FFBDE	15
8.5	Night Owl	16
8.6	Dream Act	16
8.7	Eve and Co	16
8.8	Jow	17
9	Conclusion	17

1. Introduction

Le présent document constitue le bilan moral de l'exercice 2025-2026 de l'association, rédigé par la Dio[list]os, soixante-neuvième Bureau des Élèves (BDE) de l'École Normale Supérieure de Paris-Saclay (ENS), élue lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2025. Créée le 16 mai 1956, l'association est domiciliée au 4 avenue des Sciences, 91190 Gif-sur-Yvette. Elle a pour vocation d'offrir divers services à ses membres, d'assurer la gestion d'un espace de vie, la Kfet, d'encourager la pratique d'activités périscolaires, culturelles et artistiques, ainsi que de représenter et défendre les droits et intérêts des élèves et étudiant·es de l'École.

2. Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé au BDE, de près ou de loin. La vie associative repose sur un engagement collectif et bénévole ; nous sommes donc reconnaissant·es envers toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre ce mandat.

Certaines personnes et pôles ont particulièrement marqué cette année et méritent d'être remercié·es tout spécialement :

— Les GC anti-VSS (Ambre, Arthur, Clara, Lila, Fanny et Zoé), qui ont assuré, sans hiérarchisation possible, l'un des rôles les plus exigeants du mandat. Merci pour votre engagement, votre sérieux et votre disponibilité constante.

— Tous les GCK (en particulier Bastien, Nathan, Antoine, Yoan, Pierre et les deux Julien), sans qui la Kfet n'aurait tout simplement pas pu fonctionner. Merci pour votre temps et votre énergie tout au long de l'année.

— Tous les res[pot] anti-VSS (en particulier Robin, Julien, Timothé et Hélène) pour le temps et l'importance qu'ils et elles ont accordés à ces perms.

— Les Res[pot] (en particulier Julie et Yoan), indispensables à la tenue des soirées. Merci pour votre dévouement et votre implication dans ces moments importants de la vie nocturne.

— Les GC WEI pour avoir organisé le plus gros événement de l'année.

— Enfin, l'ensemble des membres du bureau, pour leur engagement quotidien, leur travail souvent discret et leur volonté constante de faire vivre le BDE.

— Les ancien·es de la Rave, qui nous ont accompagné·es et soutenu·es pendant tout le mandat. Votre expérience et vos conseils ont été précieux.

Merci à toutes et tous pour cette année partagée.

3. Organisation de l'Amicale

3.1 La présidence

La Dio[list]os a fait le choix de la coprésidence pour son mandat, complétée de trois vice-président · es, tous · tes provenant des deux différentes listes. Nous n'avons pas segmenté les tâches entre les membres de la présidence, ce qui, avec du recul, n'est pas souhaitable, entraînant une multiplication de la charge de travail. En effet, cela a conduit à ce que certain · es s'occupent de la totalité des tâches pendant une période en devant s'informer de tout ce qui avait été fait auparavant.

Cependant, le format de coprésidence a le mérite d'entraîner la discussion afin qu'aucune décision ne soit prise seul · e ou sans consultation d'un · e autre membre de la présidence, ce qui est bénéfique pour la diversité d'opinion mais aussi pour l'accomplissement, à plusieurs, de tâches difficiles.

Force est de constater que la communication entre les membres du pôles aurait pu être plus soutenue lors du mandat, ainsi qu'avec les différents pôles du BDE. Nous regrettons cela et encourageons le futur mandat à rester vigilant à cet égard.

De manière générale, nous conseillons au futur mandat de mettre au premier plan les relations entre ses membres afin que les problèmes rencontrés dans la vie associative ne se répercutent pas sur la vie personnelle. Nous ne pouvons qu'inviter les futur · es président · es, à se protéger mentalement. L'association ne doit pas passer avant le bien-être de tous · tes et plus particulièrement, il est indispensable de trouver un bon équilibre et d'accepter que des erreurs puissent être faites lors du mandat.

À noter que la présidence de la Dio[list]os sera toujours disponible pour vous et vous souhaite de passer un bon mandat.

3.2 Les pôles

3.2.1 Pôle évènementiel

Le pôle évènementiel a été créé sous le mandat précédent afin de structurer plus efficacement l'organisation des événements et de dynamiser la vie associative. Cette année, le pôle s'est renforcé afin de s'inscrire dans la durée et a organisé une grande partie des événements du mandat de la Dio[list]os, dont certains sous de nouvelles formes originales. Le pôle s'est, par exemple, donné pour mission de préparer les deux semaines d'intégration, mais aussi d'accompagner, durant le mandat, les associations et clubs désireux d'organiser des événements. Le pôle a ainsi veillé à ce que tout se passe au mieux pour les participant · es comme pour les organisateur · ices.

Afin de mieux faire face à la charge mentale associée à certains événements (en particulier l'intégration), le pôle évènementiel s'est doté d'une organisation parodique et

d'un esprit de comédie. Cet esprit a permis de créer une identité propre au pôle à l'intérieur du BDE, avec une image plus détendue. Nous conseillons aux prochain · es membres de ce pôle de continuer dans cette voie.

Cependant, nous recommandons une communication étroite avec le bureau et la présidence, ainsi qu'avec l'ensemble des acteur · rices du BDE pour assurer plus de coordination et de cohérence au sein du BDE, autant dans la communication que dans l'organisation des événements, notamment l'intégration.

3.3 Le bureau de l'amicale

La présidence a fait le choix de continuer de renforcer la représentativité des pôles actifs sur l'exemple de la Rave Part[list]. Durant la première moitié du mandat, la quasi-totalité du bureau était présente aux réunions. Cependant, la taille conséquente du bureau a soulevé la question de la pertinence de la présence de certains membres. En effet, des membres ne se sont pas senti · es concerné · es par certaines réunions. Par ailleurs, nous regrettons de ne pas avoir conduit de réunions spécifiques avec certains pôles afin qu'ils communiquent mieux leurs avancées, demandent des conseils et des retours au bureau.

La longueur des réunions, surtout en début de mandat, a été un point sous-estimé. En effet, la conduite de réunions trop longues a détérioré l'ambiance de ces dernières, la capacité de décision et le moral des membres. Nous regrettons de ne pas avoir réduit plus tôt la durée des réunions, quitte à en augmenter le nombre pour préserver les membres. Fixer un horaire de fin maximum nous a grandement aidé sur la fin du mandat. Les démissions du bureau seront traitées dans le point 7.2 problèmes internes.

Dans la continuité du mandat de la Rave Part[list], nous avons gardé les outils de communication mis en place, comme l'indication de l'ordre de prise de parole par des levés de doigts afin de ne pas interrompre les autres. Cependant, la météo des humeurs n'a pas été conservée. Une NL du bureau permettant d'informer ses membres de l'activité de chacun des pôles a été expérimentée. Ce fut bénéfique pour la communication interpôles et nous vous invitons à conserver ce support.

Nous remercions l'ensemble des membres du bureau d'avoir su si souvent se rendre rapidement et longtemps disponibles. Les réunions ont été des moments constructifs, sources de discussions et de débats enrichissants. Nous avons grandement apprécié la participation des membres, donnant leur avis et conseils sur les sujets divers que nous avons traités.

4. Lutte contre les VSS

Dans la continuité avec le précédent mandat, le pôle anti-VSS représentait 6 GCs anti-VSS, qui ont assuré leur rôle avec rigueur. Le pôle a recensé une trentaine de VSS tout

au long du mandat. Bien que nous ne soyons pas juristes, ces VSS peuvent s'apparenter à de l'outrage sexiste (une dizaine), allant jusqu'au viol. Ce chiffre d'une trentaine de VSS n'est pas représentatif du temps passé sur chaque signalement. Comme pour le mandat précédent, une minorité de signalements (6) ont été reçus de mars à août, la majorité s'étant faite après septembre, même pour des signalements relatifs à des faits antérieurs. Le pôle interprète cette variation comme le temps nécessaire à une prise de confiance nécessaire envers le nouveau pôle. Les GC anti-VSS espèrent que la baisse de moitié du nombre de signalements pour VSS comparé au mandat précédent (une trentaine vs une soixantaine) est due à la prévention efficace des VSS et non à un manque de confiance envers le dispositif actuel de prise en charge des VSS par le BDE.

Le pôle a mis en place un formulaire de recensement des VSS transmis par mail à l'issue du WEI pour rendre le contact avec les GC anti-VSS plus simple pour les 1A. Ce dispositif a recueilli de 2 signalements, qui relataient de situations déjà connues par ailleurs par les GC anti-VSS. Le pôle a décidé de réitérer le formulaire de recensement des VSS à l'issue du gala, en vue de continuer l'amélioration de la prévention et du traitement des éventuelles violences survenues lors cet événement qui accueille de nombreuses personnes extérieures à l'ENS. Ce dispositif a recueilli 3 signalement, dont 2 relatant des situations déjà connues par le pôle.

Le pôle a mis un point d'honneur à conserver l'utilisation d'outils informatiques exclusivement en stricte conformité avec la Charte Informatique. Les GC anti-VSS actuel · les encouragent d'ailleurs le futur mandat à maintenir cette rigueur dans le respect de la confidentialité et des normes en vigueur.

Le pôle anti-VSS a entretenu de très bonnes relations avec Mme Claire Lambard, chargée mission égalité, et a entamé un contact en fin de mandat avec Mme Sophie Zuber, nouvellement chargée de la vie étudiante. Le pôle tient à remercier ces deux actrices majeures de la vie étudiante en plus de Mme Cécile Mauge pour leur engagement et leur soutien. Le temps de traitement des signalements de la plateforme de signalement des VSS de l'École a été discuté au COPIL (comité de pilotage) anti-VSS comme demandé par le mandat précédent. Ce délai n'est malheureusement pas toujours raccourcissable et ne dépend pas du pôle mais de la communication entre les différent.e.s acteur · ices de la cellule de traitement des VSS de l'École. Le pôle anti-VSS n'a pas eu besoin de coopérer avec le dispositif DALIDA de l'Université Paris-Saclay cette année. Nous maintenons cependant la communication autour de ce dispositif.

Concernant la formation des respo anti-VSS, les GC anti-VSS ont poursuivi la décision prise par le mandat précédent d'autoriser les normalien · es à staffer avec uniquement la formation interne dispensée par le pôle. Environ 14 formations de 1h30 ont été dispensées pendant notre mandat, avec des modifications par rapport aux formations du mandat précédent comme l'allongement de la durée de formation et l'ajout de mises en situations. Cependant, un travail réalisé en fin de mandat avec Mme Lambard et Mme Zuber

visé à proposer aux futur·es GC anti-VSS de modifier ce fonctionnement de formation uniquement par les GC anti-VSS, qui présente des failles en cas de problème juridique avec les respo anti-VSS. Nous fournirons les éléments nécessaires aux futur·es GC anti-VSS pour modifier ou non le système actuel de formation des respo anti-VSS, pour séparer par exemple une sensibilisation aux VSS donnée par les GC anti-VSS et qui ne permet pas d'être respo anti-VSS, d'une formation externe payée par l'École qui permettrait d'être respo anti-VSS. Nous espérons qu'une formation par un.e professionnel.le pourrait éviter aux GC anti-VSS d'avoir à reprendre des respos anti-VSS pendant leur perm, ce qui a été le cas plusieurs fois cette année.

Pour le WEI, le pôle a obligé les chef·fes d'équipe à être formé.e anti-VSS. Cette sensibilisation massive aux VSS s'est accompagnée d'un recensement des personnes formé.e.s respo anti-VSS. Nous encourageons le prochain mandat à poursuivre la sensibilisation aux VSS des 2A+ et à garder une trace écrite des personnes formées anti-VSS.

Le pôle a eu l'occasion de travailler à 3 reprises avec d'autres responsables anti-VSS d'écoles du plateau pour organiser différentes soirées inter-écoles hébergées à l'ENS. Le pôle remercie les autres écoles pour leurs dialogues en amont des soirées, qui a permis la mise en place de dispositifs de prévention des VSS efficaces.

Dans une optique de travail entre écoles du plateau de Saclay, un groupe de travail avec AgroParisTech a été monté pour modifier la charte anti-VSS (qui est censée être lue par chaque adhérent.e au BDE et pour laquelle le BDE a signé). En effet, cette charte écrite en 2022 à l'initiative de normalien·nes est inadaptée au fonctionnement propre de chaque école et ainsi plusieurs points ne sont pas suivis (à raison) par le BDE de l'ENS Paris-Saclay. Après une réunion avec le groupe de travail sur les VSS d'AgroParisTech, le projet de modification de cette charte a été mis de côté. En effet, la création d'une nouvelle charte anti-VSS telle que nous la concevions ne serait utile que pour des soirées inter-école, ce qui ne représentait pas un enjeu suffisamment important pour la modifier ou en créer une nouvelle au vu de l'ampleur du travail requis. L'issue de ce point nous amène à encourager le dialogue entre futur·es GC anti-VSS et leurs homologues dans d'autres écoles pour avoir la connaissance d'autres systèmes de prévention des VSS, sans forcément orienter le dialogue vers la création d'une nouvelle charte inter-écoles.

La confidentialité a été un enjeu central cette année comme les années précédentes. Certain·es adhérent·es ont demandé des informations concernant des signalements en cours. Le pôle rappelle qu'il n'a aucune obligation de rendre publiques ces informations, que ce soit aux adhérent·es ou aux responsables de clubs. Il est regrettable que certain·es adhérent·es n'aient pas compris que le pôle GC anti-VSS n'a pas vocation à se substituer à une instance judiciaire ni à alimenter une justice populaire. La confidentialité est un principe fondamental garantissant un accompagnement sûr et bienveillant des victimes, tout en évitant des dérives préjudiciables.

Pendant le mandat de la Diolistos, il a été question de problèmes au sein du bureau

BDE. Il a été fait, par la suite, le choix au sein des GC anti-VSS d'essayer de tourner entre GC anti-VSS présent · es en réunion bureau, pour répartir la charge mentale sur plusieurs GC et non un.e seul.e. Nous engagerons une discussion avec les futur.e.s GC anti-VSS sur la nécessité d'avoir une voix au bureau BDE, au vu de la charge mentale d'être au bureau.

D'ailleurs, nous regrettons sincèrement que la perte de confiance envers le bureau BDE ait conduit, pour certain.e.s adhérent.e.s, à une perte de confiance envers les GC anti-VSS. Nous tenons à rappeler que le travail de ces deux entités n'est lié que par une minorité de cas de VSS nécessitant le vote de sanctions, sur lesquelles le bureau BDE influe peu. Pour le reste, le travail des GC anti-VSS est totalement indépendant du bureau BDE. Ces réflexions d'adhérent.e.s nous ont amené à réfléchir à la séparation du pôle de lutte anti-VSS du BDE, pour rendre son fonctionnement indépendant du BDE en formant par exemple une association de lutte contre les VSS. Ce fonctionnement permettrait d'étendre nos actions aux autres associations de l'ENS comme le BDS et le BDA. Nous conservons actuellement plus d'intérêts à être liés au BDE, ce qui n'empêche pas les futur · es GC anti-VSS de tenir leurs propres réflexions à ce sujet.

Enfin, bien qu'une part importante des adhérent · es restent conscient · es de l'importance de cette lutte et soutiennent les efforts des GCs, le pôle déplore l'hostilité dont la lutte contre les violences sexistes et sexuelles fait encore parfois l'objet. Nous déplorons les quelques actes de provocation à l'encontre des respos anti-VSS commis par d'autres adhérent.e.s qui perdurent encore cette année. Le pôle rappelle que tout ce travail associatif est effectué sur la base du volontariat et que les personnes engagées dans cette mission ne devraient pas être exposées à de telles violences.

Le pôle GC anti-VSS remercie sincèrement la confiance des adhérent.e.s envers son fonctionnement, qui est nécessaire à son efficacité, et espère avoir été à la hauteur de leur confiance. Le pôle réaffirme encore cette année son engagement en faveur d'un cadre de vie étudiant plus sûr et plus respectueux. Il encourage le prochain mandat à poursuivre cette dynamique en consolidant les acquis et en veillant à adapter les dispositifs aux besoins des normalien · nes.

5. Modifications des différents textes

L'adhésion journalière a été modifiée dans les statuts, le règlement intérieur, la charte des pots et la charte Kfet. Cette adhésion passe à 1 € afin d'assouplir le fonctionnement de certaines soirées hors pot.

La modification des statuts lors de l'AGE a concerné l'article 7.2.4, relatif à la radiation, et a aussi précisé l'absence de voix délibérative pour les adhérents journaliers.

Par ailleurs, la gestion des négatifs a été modifiée. Le bureau a établi que la consommation en négatif sera autorisée tant que celle-ci ne dépasse pas cinq euros pendant trois jours maximum.

6. Événement du mandat

6.1 Guide du routard et admissibles

Le Guide du routard est un carnet ayant vocation à faire découvrir l'ENS Paris-Saclay aux admissibles et aux admis·es avant leur arrivée sur le plateau, par la présentation de l'école et de sa vie étudiante. Sa direction artistique dépend de celle du BDE actuel.

Cette année, 5 personnes ont travaillé à rendre disponible le livret : d'abord sous forme numérique pour les admissibles puis imprimée pour une distribution lors de l'amphithéâtre de rentrée. L'impression a été financée par le partenariat avec la Société Générale – d'où la figuration d'une page de publicité –.

Les échanges et la répartition du travail se firent naturellement, et l'accomplissement du projet procura un sentiment de fierté aux différents membres. Nous ne pouvons que vous encourager à participer à ce projet à ses différents niveaux !

6.2 L'intégration

Les traditionnelles deux semaines d'intégration ont eu lieu du 28 août au 14 septembre. L'intégration est une période clef pour le BDE, durant laquelle diverses activités sont proposées pour permettre aux primo-entrant·es de se rencontrer, s'amuser et découvrir la vie associative de l'ENS.

Cette année, un système de "familles d'intégration" a été mis en place. Les familles ont été créées par des 2A+ de différents DERs regroupés autour de centres d'intérêt communs, auxquelles étaient ajouté·es les primo-entrant·es. Les objectifs sont multiples : permettre aux primo-entrant·es (notamment venant des magistères ou de l'étranger) d'avoir un point d'accroche à leur arrivée à l'ENS, faciliter les rencontres entre générations mais aussi entre les DER et dynamiser l'intégration. En raison de la grande densité d'événements durant l'intégration, le projet des familles n'a pas pu être implémenté de façon complète mais son bilan est plutôt positif. Nous encourageons le prochain mandat à conserver les familles et à tenter de les rendre plus accessibles au plus grand nombre d'étudiant·es possible.

Dans l'ensemble, l'intégration s'est bien déroulée. Il est important de réaliser que cette période peut engendrer une grande charge de travail pour ceux supervisant ou organisant les événements et activités durant cette période. Nous invitons chacun et chacune à se préserver. L'investissement ne peut se faire qu'à la hauteur de ses capacités, un fait qu'il faut accepter et respecter.

6.3 Le logement

Ce service, proposé par le BDE, consiste à mettre en contact des logements d'étudiant · es avec des admissibles, durant la période des oraux.

Cette année, ce service fut géré par 2 personnes. Ce fut un travail assez chronophage et fastidieux. Nous recommandons une organisation segmentée et une bonne communication entre les différents membres organisateurs comme ce fut le cas cette année.

Quant à l'aide au logement en début d'année, il y eut peu de demandes, sûrement du fait de la gestion de l'attribution des logements directement par l'ENS mais aussi du choix des promos d'adopter des solutions plus éloignées.

6.4 Les soirée inter école

Ce mandat a permis de mettre en place une soirée inter-écoles, pensée comme un moment de cohésion entre plusieurs écoles. Cette année, le pôle événement a été contacté par la CA2A, l'association en charge des soirées extérieures d'AgroParisTech. La soirée, intitulée « L'[agrosse] é[pot]pée », s'est tenue sous la forme d'un pot.

Il avait été convenu d'attribuer 100 places payantes par école (prix de référence identique entre les deux écoles), avec la possibilité d'augmenter ce quota uniquement si la vente des places pouvait être assurée. Il est fortement recommandé d'être particulièrement vigilant · es sur les modalités définies avec l'autre école.

L'organisation a demandé une préparation spécifique : il est essentiel de communiquer au maximum avec l'autre école sur nos modalités internes (organisation, règlement, cautions), ainsi que sur les aspects sécurité et entretien de la Kfet. Concernant les permanencier · ères, la répartition a été faite à parts égales entre les deux écoles et leurs entrées ont été offertes. Ce choix, motivé par une recherche d'équité vis-à-vis du fonctionnement de l'autre école, a toutefois suscité des critiques.

La trésorerie a été gérée séparément puis mise en commun a posteriori, un point qui mérite probablement d'être revu pour les prochaines éditions.

Nous recommandons donc de démarcher d'autres écoles, idéalement pour organiser ce type de soirée chez elles. Une soirée « à domicile » demande plus d'organisation, de mobilisation et d'énergie mais reste malgré tout une expérience positive.

Une boiler inter-écoles regroupant des DJs d'AgroParisTech, SupOptic et l'ENSTA a également été organisée à l'initiative de DJK et avec l'aide du BDE.

6.5 Le WEI

Le Week-End d'Intégration, moment clé clôturant les deux semaines d'intégration des primo-entrant · es, s'est déroulé du 12 au 14 septembre 2025 au camping Ze Vendéen

à Talmont-Saint-Hilaire (85). D'après les retours des participant · es, l'événement s'est globalement bien passé, malgré les conditions météorologiques peu favorables.

Toutefois, l'organisation a rencontré plusieurs défis, notamment dans les échanges avec le tour opérateur, qui se sont révélés particulièrement longs et complexes, y compris durant les vacances d'été. Le choix d'avoir recours à la prestation d'un transporteur indépendant du tour opérateur a donné lieu à de sérieux problèmes durant le transport. Nous conseillons donc vivement de porter une attention particulière à cet aspect de l'organisation pour éviter que de telles difficultés ne se reproduisent.

Nous recommandons également aux futur · es GC WEI de solliciter sans hésitation l'aide de l'administration de l'école ainsi que celle des ancien · nes GC WEI, qui disposent d'un recul précieux sur l'organisation de cet événement.

Cette année, un incident durant le WEI a causé de nombreux problèmes entre l'équipe des GC WEI et le bureau de l'Amicale pendant et après l'événement. Ces problèmes ont mis du temps à être traités entièrement et ont causé des dégâts importants sur le moral de toutes les personnes impliquées. Ils sont expliqués plus en détail dans le compte-rendu de l'AGE disponible sur le WikiCrans.

Aussi, nous tenons à notifier le manque de respect que certain · es GC WEI ont subi durant l'événement de la part de certain · es participant · es. Nous voulons donc préciser que le WEI est un événement organisé par une petite équipe de bénévoles qui font leur possible et que le respect est de rigueur.

Enfin, nous remercions particulièrement l'équipe de Son & Lumens et tous · tes les 2A+ ayant permis pendant le WEI, contribuant ainsi grandement à la réussite de celui-ci.

6.6 Les HK

Instaurées sous le mandat précédent, les HK (Happy Kfet) ont connu cette année un bilan positif. En effet, de très nombreuses HK ont été organisées dès l'intégration, ce qui a permis à plusieurs primo-entrant · es d'être rapidement impliqué · es dans la vie de la Kfet.

Nous ne pouvons que conseiller au futur mandat de poursuivre dans cette dynamique, à condition de respecter les organisateur · ices, la Kfet et sa propreté.

6.7 Les colocathons

Trois colocathons ont été organisés et se sont très bien déroulés sous notre mandat, les 3 mai, 5 septembre et 18 décembre. La mixité entre départements dans les équipes contribue grandement à l'esprit d'intégration qui est le but premier du colocathon et nous conseillons son maintien.

Nous portons à l'attention des futurs mandats que les colocathons sont des soirées où l'alcoolémie est élevée et mérite d'être surveillée. Faire de la prévention sur le niveau d'alcoolémie potentiel de cet événement et sur la lutte anti-VSS a permis de grandement

limiter les débordements : au moins un · e des colocataires et un · e chef · fe par équipe doit être sobre pendant la durée de l'événement. Cette année, les colocataires se sont vu demander d'adapter leurs activités aux personnes ne buvant pas d'alcool, nous conseillons aux futur · es organisateur · ices de continuer dans cette voie afin que tous · tes puissent profiter au maximum des colocathons.

Toutes les éditions de colocathon étaient suivies d'une HK et tous · tes les 1A étaient obligé · es de passer par la Kfet avant de repartir chez elleux afin de pouvoir surveiller les cas d'alcoolémie trop élevée et de garantir la sécurité des participant · es.

Un grand merci au pôle événement pour l'organisation et des soirées les suivant ainsi qu'à tous · tes les 2A+ s'étant porté · es volontaires pour inscrire leur colocation, être chef · fe d'équipe ou respo anti-VSS lors de ces événements.

6.8 Le [POT]le event

Cette année, afin d'écouler les stocks de la Kfet sans générer de gaspillage, les produits n'appartenant à personne ou issus de restes de pots précédents ont été confiés au pôle event pour l'organisation d'un pot.

6.9 Les perms bouffe

Des perms bouffe ont été organisées par de nombreux clubs et associations de l'école pour se faire connaître mais aussi pour récupérer des financements pour l'organisation de leurs événements. Le choix a été fait de donner les créneaux de perm bouffe à des associations ayant de gros événements à financer dans l'année, à des clubs ou associations sportif · ves, ainsi qu'à des associations engagées de l'école. Nous remercions tous les acteur · ices impliqué · es dans ces permanences journalières permettant de rassembler les normalien · nes. Merci tout particulièrement au club Graill[ens] pour avoir occupé une grande partie des jeudis midi du mandat.

6.10 Les Ptit's Dej

Les petits déjeuners, ayant traditionnellement lieu les samedi et dimanche matin, ont malheureusement connu un déclin durant ce mandat. Une partie des p'tits déj a été assurée par un ancien membre du BDE afin de soutenir un mandat peinant à trouver des repreneurs. Nous ne saurions que vous conseiller de vous entourer de personnes motivées, et non exclusivement de membres actifs, pour ce pôle.

6.11 L'assemblée générale extraordinaire

6.11.1 Déroulement de l'AGE

Une AGE a été convoquée par 30 adhérents aux trois quarts du mandat. Lors de celle-ci, différents points ont été abordés, notamment des modifications des statuts, la lecture d'une lettre commune aux signataires et au bureau au sujet du fonctionnement de celui-ci. Différents votes ont eu lieu, au sujet de la dissolution du bureau ainsi que de l'exclusion de certain·es membres du bureau. S'en est suivie une réflexion sur la constitution d'une commission de travail à propos du schéma décisionnel et de la communication entre BDE et adhérent·es.

6.11.2 Commission de travail post AGE

Une commission de travail a été organisée par la présidence de l'Amicale afin de discuter de pistes d'amélioration de l'organisation du BDE. Cependant, seulement trois personnes étaient présentes et n'avaient pas de propositions.

6.12 Les campagnes BDE

La campagne BDE est un événement se déroulant à chaque fin de mandat du BDE en place (cette année du 11 au 18 février 2026), afin de laisser la possibilité aux listes se présentant de se faire connaître. Cette année, 2 listes se sont présentées : l'Anoma[list] (ex : Flash Mac[list]) et l'Obé[list] (Bob [list]ponge).

La campagne se décompose en l'organisation d'événements par les 2 listes (pots, HK, organisation d'un wish agreg et barathon ainsi que tout autres événements de leur choix mais aussi en la gestion d'une hotline, et la réponse à des défis posés par les 2A+. En amont de cette campagne, les membres de chaque liste peuvent venir aider à la préparation du gala, ainsi que staffer pendant l'événement.

C'est une période fatigante et riche en émotions. Nous remercions chacun et chacune d'y avoir participé, quel que soit l'issue des votes pour le prochain mandat.

7. Relation avec les différent·es acteur·ices

7.1 Avec les clubs BDE

Avec environ une trentaine de clubs à son actif, le BDE offre une aide et une protection administrative et légale à une partie importante de la vie associative de l'ENS, ce dont nous nous réjouissons. Nous rappelons aux bureaux des clubs qu'il ne faut pas hésiter à se rapprocher des secrétaires ou de la présidence du BDE pour obtenir des informations,

notamment en cas d'organisation d'événements à la Kfet, à l'extérieur ou pour de simples questions.

Nous encourageons les futurs mandats à développer davantage les liens avec les clubs et leurs équipes et remercions ces derniers de diversifier ainsi la vie associative du BDE.

7.2 Problèmes internes

Au cours de notre mandat, diverses tensions ont pu apparaître entre des membres du BDE, notamment quant à la répartition de la charge de travail et la communication. D'autres tensions ont pu apparaître pour des raisons personnelles et/ou des divergences d'idées entre des membres. Ces situations ont conduit aux démissions officielles de 5 personnes du bureau. Nous regrettons cette finalité et l'impact qu'a eu le bureau sur ces personnes. Nous tenions à remercier ces personnes pour leur engagement et investissement auprès du BDE.

Par ailleurs, une recrudescence des vols a été observée. Cela a entraîné une augmentation des prix de certains produits proposés à la Kfet mais aussi une charge en plus pour nos GCK et Trez Kfet.

7.3 Avec l'administration de l'ENS

Les relations avec l'administration ont connu cette année des évolutions importantes, notamment à la suite du départ de Mme Trouslard, qui constituait jusque-là un point de contact central pour la vie étudiante. Cette transition a pu entraîner par moments un manque de communication et certaines incompréhensions, en particulier au début du mandat. Nous avons notamment rencontré quelques difficultés dans nos échanges administratifs, qui se sont toutefois progressivement améliorées avec le temps.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement Mme Bonnot et M. Abidos (DPAT), qui ont su se rendre disponibles et présents lors de périodes où la vie étudiante était peu disponible. Leur écoute et leur réactivité ont été très appréciées et ont contribué à maintenir un dialogue constructif.

Nous tenons également à saluer l'investissement de Mme Zuber et Mme Vanel, qui ont pris leurs fonctions à la rentrée et ont dû se familiariser en très peu de temps avec le fonctionnement dense et spécifique de la vie associative de l'ENS. Leur implication rapide et leur volonté de compréhension ont permis d'établir des bases de travail positives pour la suite.

Nous espérons que le prochain mandat pourra poursuivre ce travail de dialogue afin de consolider des relations de confiance durables entre l'administration et les associations étudiantes.

7.4 Avec les associations de l'ENS

Nous sommes fier · es d'avoir pu entretenir de bonnes relations avec une grande partie des associations de l'école, notamment le BDA, les SDA, le Crans, le BDS, Pirat[ens], SENS Paris-Saclay ainsi que l'équipe du Gala. Ces collaborations ont notamment pris la forme d'événements organisés conjointement ou accueillis à la Kfet, pour lesquels les échanges ont été constructifs et ont permis un déroulement globalement fluide.

Nous souhaitons également souligner l'appropriation croissante du dispositif de prévention anti-VSS par les associations. Cette année, l'ensemble des associations organisant des événements, y compris en dehors du campus, ont fait appel au système de responsables anti-VSS. Cette dynamique témoigne d'une prise de conscience collective de l'importance de ces questions et d'une volonté partagée d'assurer des événements plus sûrs et inclusifs.

Nous espérons que cette coopération entre associations continuera à se renforcer lors des prochains mandats avec d'autres associations, afin de maintenir une vie associative riche, coordonnée et attentive au bien-être de toutes et tous.

8. Relation avec les différents partenaires

8.1 Darbonne et Kronembourg

Le partenariat avec nos fournisseurs de boissons a permis de proposer des produits de qualité à bons prix à nos adhérents. Malgré une amélioration notable, la visibilité sur les prix reste encore à perfectionner. Nous incitons le nouveau mandat à mobiliser davantage de membres actifs pour la gestion de ce partenariat et des livraisons, dont la charge de travail est importante. Nous remercions l'ensemble de l'équipe Darbonne pour le travail qu'ils ont fourni pour faire vivre ce partenariat.

8.1.1 En voiture Simone

Le partenariat avec l'auto-école En Voiture Simone, établi il y a deux ans, s'est poursuivi en 2025-2026. Ce partenariat a rencontré un succès moins important que l'année dernière, ce qui peut notamment s'expliquer par le fait que le BDE n'ait pas réussi à accueillir le partenaire dans les locaux de l'ENS en raison des réglementations administratives. Ce point pourra être davantage travaillé par le prochain mandat afin que le partenaire puisse venir présenter les offres aux adhérent.e.s. Nous remercions l'équipe de communication pour leur assiduité dans la tenue de ce partenariat.

8.2 La MAIF

Le partenariat avec la MAIF s'est poursuivi cette année, avec quelques changements par rapport aux années précédentes. Le BDE a notamment fait le choix de résilier l'assurance d'un véhicule fonctionnel ainsi que l'assurance des locaux de Cachan encore sous contrat jusqu'ici.

8.3 La société générale

Le partenariat avec la Société Générale a été renouvelé pour ce mandat à nouveau. Il a permis d'obtenir un financement de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour le WEI, permettant d'offrir aux adhérent.e.s un prix réduit pour ce week-end. Le nombre d'ouvertures de compte s'avère significativement plus élevé que l'année passée, sans sous ou sur-représentation notable des apprenant.e.s fonctionnaires. Cette hausse a permis de compléter la subvention du WEI. Nous remercions ainsi les GC WEI pour les investissements dans la promotion de ce partenariat. Nous tenons à rappeler que comme l'année dernière, le partenariat avec la Société Générale fait l'objet d'un dilemme, entre problématiques socio-environnementales et financement permettant l'organisation d'événements destinés aux adhérent.e.s tout au long du mandat. La trésorerie et la présidence ont travaillé ensemble pour tenter de trouver une solution de financement alternative en se tournant vers d'autres établissements bancaires dont les pratiques coïncidaient davantage avec les valeurs que le bureau souhaitait transmettre. Cependant, aucune solution alliant financement et engagement socio-environnemental n'a pu être trouvée, expliquant le renouvellement du partenariat avec la Société Générale. Nous espérons que le futur BDE pourra trouver une solution conforme aux valeurs que notre mandat a souhaitées porter du mieux qu'il a pu.

8.4 FFBDE

Cette année, le BDE n'a pas renouvelé son partenariat avec la Fédération Française des Bureau Des Elèves. En effet, les offres proposées par la fédération étaient moins intéressantes que l'année passée et ne permettaient pas au BDE de proposer des produits intéressants à ses adhérent.e.s, comme cela a pu être le cas dans le passé. Nous invitons néanmoins le futur BDE à considérer ce partenariat avec intérêt, car les offres proposées dans le futur pourraient être intéressantes. Cependant, nous les alertons sur le fait que les partenariats contractés avec la FFBDE doivent faire l'objet d'une vigilance accrue quant à l'établissement des contrats et aux clauses qu'ils contiennent, les mandats précédant le nôtre ayant rencontré quelques difficultés avec le partenariat.

8.5 Night Owl

Cette année, le BDE a décidé de ne pas s'associer à nouveau avec NightOwl, une plateforme permettant d'assurer et de renforcer la prévention et la sécurité au sein des événements de l'association, tels que les pots, les interENS ou le gala de l'ENS. Cette plateforme vise à prévenir les organisateurs d'incident et d'urgence lors d'une soirée, concernant les Violences Sexistes et Sexuelles, les abus d'alcool ou la consommation de produits stupéfiants. Les GC Anti-vss, la présidence et la trésorerie ont conjointement estimé que ce partenariat était trop coûteux pour le BDE, et ne permettait pas de renforcer significativement le système de prévention et de sécurité mis en place en interne à l'ENS à travers les responsables anti-vss et les agents de sécurité. Nous invitons néanmoins le prochain BDE à reconsidérer ce partenariat si celui-ci estime que cela représente un investissement important et utile à ses yeux.

8.6 Dream Act

Comme l'année dernière, le BDE a fait appel à l'entreprise Dream Act pour concevoir ses goodies. Cette année, les t-shirts, non upcyclés, nous ont été livrés rapidement. À l'inverse, les pulls, fabriqués à partir de matériaux recyclés, ont connu des délais plus longs en raison de la complexité de la collecte des matières premières. Bien que l'impression soit irréprochable, certains présentaient des imperfections (taches ou traces d'usure), inhérentes à leur nature recyclée. Après concertation avec le bureau du BDE, la responsable de la production de ces goodies, a délibérément limité les goodies à ces deux articles pour éviter la surproduction et privilégier des objets utiles et durables. Comme le mandat précédent, nous avons opté pour un système de précommande. Le textile, en plus d'offrir un souvenir tangible, incarne notre engagement écologique : en les upcyclant, nous réduisons leur empreinte environnementale au maximum. Le BDE souhaite remercier l'organisatrice pour son engagement tout au long du mandat dans la production et la distribution de ces goodies. Nous encourageons le prochain mandat à poursuivre sur cette voie et à confectionner des goodies en accord avec les engagements sociaux et environnementaux qu'ils souhaitent porter.

8.7 Eve and Co

Cette année, le BDE a contracté un nouveau partenariat avec la marque de culottes menstruelles « Eve and Co ». Ce nouveau partenariat a fait l'objet d'un vote au sein du bureau du BDE, et approuvé à l'unanimité, traduisant la volonté du BDE de contracter des partenariats reflétant ses engagements et ses valeurs. Bien qu'à ces débuts, le partenariat a rencontré un vif intérêt chez les adhérent.e.s., un nombre relativement important d'utilisation du code promotionnel ayant été enregistré. Bien que ce partenariat ne soit

pas particulièrement rémunérateur pour le BDE, il s'agit avant tout de proposer aux adhérent.e.s des offres pouvant correspondre à leurs envies, besoins et engagements personnels. Le partenariat a été mis en place grâce à l'agence de mise en relation « Konnect », dont la mission est de mettre en lien les entreprises et les BDE. Nous invitons fortement le prochain mandat à renforcer les liens avec cette agence dont l'offre de partenariats est importante et très intéressante. Nous remercions l'équipe de communication pour leur engagement dans la suivie de ce partenariat et invitons le prochain BDE à renforcer encore cette communication dès les premières semaines de son mandat afin que ce partenariat prenne de l'ampleur au sein des adhérent.e.s.

8.8 Jow

De même, le BDE a également contracté grâce à l'agence « Konnect » un partenariat avec l'entreprise « Jow », proposant aux étudiants des réductions sur leurs courses, ainsi que des recettes faciles et rapides. Ce partenariat a remporté moins de succès que le précédent. Cela s'explique d'une part par un manque de communication de la part du BDE sur ce partenariat, ainsi qu'un probable désintérêt des adhérent.e.s pour ce partenariat. Dans la mesure où ce partenariat n'est en rien coûteux pour le BDE, nous invitons le prochain mandat à renouveler ce partenariat et à accroître fortement sa visibilité et sa promotion puis ensuite de discuter de la prolongation ou non du contrat.

9. Conclusion

Nous sommes fier · es d'avoir mené ce mandat jusqu'à son terme. Cette expérience nous a énormément appris, humainement comme collectivement, et pour cela nous vous adressons nos plus sincères remerciements.

Le BDE reste avant tout un lieu où l'on se rassemble, où l'on vit ensemble, où se construisent des liens, des souvenirs et une certaine idée de la vie associative. Prenez-en soin, faites-le vivre à votre manière et veillez à ce qu'il reste un espace accueillant, solidaire et vivant. Nous souhaitons au prochain mandat de belles réussites dans cette aventure collective.